

Le 17 décembre 2018

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des membres du Conseil municipal de la ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue le 17 décembre 2018 à 19h30 et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Marc-André Trottier, Stéphane Savard, Yves Tourangeau, Francis Hamelin et madame Christina Perron formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

Un avis de convocation a été expédié tel que spécifié à l'article 323 de la Loi sur les cités et villes à tous les membres du Conseil.

SM-303-12-18

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Stéphane Savard
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Il y a présentation du budget 2019 et du programme triennal d'immobilisations pour 2019-2020-2021 par le Maire.

SM-304-12-18

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

**SUR LA PROPOSITION DE madame Christina Perron
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE le Conseil municipal adopte les prévisions budgétaires des activités financières au montant de 3 732 144,\$ incluant le remboursement des dettes du capital à long terme au montant de 362 173,\$ pour le calcul de la taxe foncière générale et des taxes spéciales.

QUE le Conseil municipal adopte les prévisions budgétaires d'investissement de 2 662 217,\$.

SM-305-12-18

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Francis Hamelin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE le programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 soit adopté tel que présenté au montant de:

2019 :	2 455 932,\$
2020 :	2 296 667,\$
2021 :	916 320,\$
Total:	5 668 919,\$

QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il y a eu une période réservée pour les questions venant de l'assemblée portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2019 et le programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021.

SM-306-12-18

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Yves Tourangeau
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE l'assemblée soit levée à 20h00.

Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Guy Denis, maire

Elyse Lachance, dir. gén./greffière-trés.

Guy Denis, maire